PV réunion #15, le 8 mai 2024
Comité de pilotage du Plan d'Action Energie Durable et Climat (PAEDC)

Membres (7/24)	**Rôle**	**GT**
Océane Liégeois	Coordinatrice POLLEC	
DE POSCH Mélanie	Agent communal, conseillère énergie	
MERTENS Luc	Mandataire politique Ecolo & échevin de l'énergie	/
LEBLANC Nadine	Représentante CCATM	GT6
CUVELIER Claude	Mandataire politique Village	/
LACROIX Marie	Citoyen	GT1C, 4, 5, 6
LACROIX Xavier	Citoyen	/
~~CABUY Bruno~~	~~Agent communal, agent technique chef, environn.~~	
~~ÇAKAR Méliza~~	~~Agent communal, directrice pôle AJE (ATL, Jeun, Ens)~~	
~~DEBEFVE Laurent~~	~~Agent communal, chef service urbanisme~~	GT3
~~GILISSEN Nathalie~~	~~Agent communal, conseillère mobilité~~	GT6
~~GOYENS Morgane~~	~~Agent communal, conseillère environnement~~	GT1C
~~BREELS Sébastien~~	~~Citoyen~~	GT3, 5
~~CHRISTIAENS Nicolas~~	~~Citoyen~~	
~~DEGAVRE Philippe~~	~~Citoyen~~	GT5
~~DELLA FAILLE Etienne~~	~~Citoyen~~	GT4
~~GEVERS Noémie~~	~~Citoyen~~	GT1G, 2, 6
~~LOPEZ MARTINEZ Isabel~~	~~Citoyen~~	/
~~OLIVARI Elisabetta~~	~~Citoyen~~	GT4, 5, 6
~~STOOP Michaël~~	~~Citoyen~~	GT3, 6
~~VANDENHOVE Natasha~~	~~Citoyen~~	/
~~VANDERMOSTEN Pierre~~	~~Citoyen~~	GT6
~~HOUBART Claude~~	~~Entreprise~~	GT3
~~JANSSENS Philippe~~	~~Entreprise~~	GT3, 6
~~NOBELS Marc-Antoine~~	~~Entreprise~~	
~~VAN EIJCKEN Jean-Philippe~~	~~Entreprise~~	
~~LAMBERT Patrick~~	~~Mandataire politique Arc~~	
~~VANDERMOSTEN Pierre~~	~~Citoyen~~	

Ordre du jour

1. 6 actions prioritaires du programme de travail POLLEC
2. Clarification de l'organisation interne du Copil
3. Discussion autour du plan de Communication de Chaumont-Climat et monitoring des actions
4. Projets portés par les services Energie/POLLEC/Environnement :
5. Divers et agenda

Avant-propos :

- Arrivé et départ d'Océane Liegeois, coordinatrice POLLEC entre le 25/03/24 et le 26/04/2024.
    - Un nouveau CPC devrait être engagé au début du mois de juin
- Demande de modification du PV de la réunion #14
    - Mettre plus en valeur ce sur quoi les représentants du Collège communal présents avaient mis leur accord :
        - Pour relancer un appel à manifestation d'intérêt pour renforcer le Copil.
        - Pour que les services urbanisme, énergie et POLLEC et le Copil travaillent ensemble sur la création d'une charte d'urbanisme
- Demande d'envoi d'un courrier officiel à InBw afin d'avoir un délai pour la proposition d'un contrat d'assistance avec une plateforme locale de rénovation énergétique
- L'ordre du jour des prochaines réunions du Copil devra débuter par la validation du PV par les membres présents lors de la réunion précédente.
- Objectifs à 2030 pour le PAEDC : programmation budgétaire de la part de la Commune (env. 1M/an). Plus la mise en place des actions prend du retard, plus le budget à allouer à la transition par an augmente
    - 10% budget à Charge de la Commune, 90% à charge des citoyens et des entreprises car cela concerne leur biens/propriétés
- Réflexion à avoir sur les bras de leviers possibles → sans relais sur le terrain, sans toucher et impliquer plus de citoyens, atteindre les objectifs ne sera pas possible et le Copil risque de s'épuiser.
    - Faire des panneaux de présentation du PAEDC et de Chaumont-Climat pour pouvoir en parler aux proches, aux voisins, à son quartier, aux associations, etc.
    - Augmenter la transversalité avec les acteurs de terrain pour mettre en œuvre les actions du PAEDC

1. Les 6 Actions prioritaires en relation avec la subvention POLLEC

Choix de 6 actions mesurables (pour encore plus de détails voir la présentation PowerPoint) :

1) A1 - Campagne de communication vers les ménages/PME relative à la rénovation énergétique
    - Outil impact CO_2 niveau individuel →Séance d'information sur l'outil au niveau de la population → action pour modifier le comportement de la population thermographie, portes ouvertes, séances info énergie, monitoring ; xlx : aborder les outils d'évaluation d'impact.
2) A2 - Accompagnement à l'auto-isolation du toit par l'intérieur ou du plancher des combles
3) A3 - Définition de nouvelles dispositions communales relatives à l'énergie dans l'octroi d'un permis (d'urbanisme) (Charte d'urbanisme)
    - L'échevine à l'urbanisme Madame de Keyzer, ainsi que la CCATM doivent être informés de cette action prioritaire afin de travailler de concert avec l'équipe POLLEC et le Copil
4) A4 - Eclairage public : Poursuite de la rationalisation (suppression) de l'éclairage public en complément de l'AGW du 14 septembre 2017 (projet E-Lumin d'ORES)
5) A5 - Sensibilisation agents communaux par la remise en place de l'écoteam

6) A6 - Plantation de haies & d'arbres (prise en compte de leur entretien), outils contre coulées boueuses, ...

2. <u>Organisation interne du CoPil</u>

a) Pour le Copil
   - Comment redynamiser les anciens membres
      i. La Commune doit soutenir le Copil via la remise en place et les actions de l'équipe POLLEC
      ii. La Commune par l'intermédiaire de l'équipe POLLEC doit être l'instigatrice et le moteur des actions. Le Copil aimerait que la dynamique actuelle soit inversé, que la Commune par l'intermédiaire du Coordinateur POLLEC arrive avec des propositions concrètes et un budget vers le Copil qui évaluera alors le meilleur moyen d'aider à hauteur de leur compétence et des moyens bénévoles
      iii. La commune n'est pas déchargée de la mise en place d'action par la présence du Copil, celui-ci constitue un outil, mais ne peut à lui seul porter la charge de la mise en œuvre du PAEDC
      iv. Le Copil souhaiterait que la Commune se fixe et communique un budget qu'elle s'engage à dépenser chaque année pour la mise en œuvre du PAEDC afin de pérenniser les actions et permettre une planification à long terme. Le budget serait présent chaque année et utilisé en fonction des priorités et des évolutions de la mise en œuvre du PAEDC
      v. Le Copil voudrait également rappeler le rôle d'exemplarité de la commune, mettre en place un tel budget, conséquent, pourra permettre de communiquer dessus auprès des citoyens et monter que la Commune fait sa part dans la transition et les changements nécessaires à opérer pour atteindre les objectifs fixés par le PAEDC.
   - Appel à manifestation d'intérêt pour le comité de pilotage mais également pour les GT
   - Création de suppléant pour les membres du Copil, ainsi que d'une liste « personne intéressé » à pouvoir recontacter en fonction de l'évolution de l'engagement des membres et assurer une force vive suffisante

   ➔ <u>Questionnaire à envoyer aux découragés</u> : Contacter individuellement les membres du Copil pour leur demander de répondre à un questionnaire afin savoir pourquoi ils ont décidé de se désengager du Copil pour le moment et s'ils souhaitent être remplacés. Permettra de comprendre l'origine du phénomène d'essoufflement.
      i. Les retours à disposition actuellement font état d'un sentiment d'abandon dû à un manque d'action et de réactivité de la part de la Commune et de l'équipe POLLEC
      ii. La remotivation n'est possible que si un réel investissement dans la mise en œuvre du PAEDC est constaté de la part de l'équipe POLLEC

   ➔ Établir la liste des personnes à remplacer et de leur profil afin de conserver la représentativité dans la composition future du comité de pilotage

- Refus de la proposition d'un minima de présence requise aux réunions Copil pour les référents des GT
- Entériner via la future demande au Collège la possibilité pour les membres du Copil d'inviter des intervenants extérieurs aux réunions sous réserve de l'acceptation du CPC[1]
- Entériner la possibilité de relancer un appel à manifestation d'intérêt pour le Copil annuellement afin de conserver une liste de candidats suffisante au bon fonctionnement du comité

b) Rôle d'un échevin dans le Copil :
    a. Le relais entre la Commune et le Copil se fait par le CPC, les échevins et les conseillers présents aux réunions sont là pour appuyer les propositions qui en sont issu lors de leur présentation devant le collège
    b. Ainsi lorsqu'une proposition est élaborée par un GT, le référent la présente au CPC, qui la présente aux échevins et conseillé membre du Copil et ceux-ci la présente devant le Collège ou Conseil en fonction.
c) Autonomie des GT
    a. Les GT ont une grande autonomie de fonctionnement et d'organisation
    b. Les référents ont le rôle de relais vers la commune et les autres GT via le CPC
    c. Rappel que le fonctionnement en GT du Copil ne décharge pas la commune de ses responsabilités concernant la mise en œuvre du PAEDC, il ne doit pas y avoir de transfert de responsabilité et il est important que l'équipe Pollec soit le moteur de ses actions et non les bénévoles du Copil.
    d. Rappel également que les rapports de réunion des différents GT doivent être mis sur le drive Google de Chaumont-Climat afin que le CPC et les autres membres du Copil puissent se tenir informés et avoir une vision globale des actions et des réflexions en cours
d) Equipe pollec
    a. Proposition de la mise en place d'une réunion Copil annuelle ou bisannuel en après-midi afin de permettre au membre de l'équipe POLLEC de venir pendant les heures d'ouverture de l'administration
    b. Il faudrait demander l'appui du DG et du collège communal pour permettre aux agents de la commune de se libérer du temps pour travailler sur le PAEDC. Il serait intéressant de statuer et de fixer en fonction des agents le temps qu'ils doivent allouer à cette charge durant leur temps de travail. Dans les cas contraires, les membres de l'équipe pollec ne pourraient pas être à même de remplir pleinement leur mission.
    c. Avec l'organisation actuelle, les membres de l'administration peuvent consacrer du temps au PAEDC mais dans le cadre de mission bien précise, pas comme porteur de projet

[1] Coordinateur.rice POLLEC communal.e

d. C'est une priorité pour le CPC et la commune de remettre en place une équipe pollec fonctionnelle et disponible pour travailler sur la mise en œuvre du PAEDC et une demande importante des membres du Copil
e. L'organisation de l'équipe pollec est alors à redéfinir avec le CPC, les autres membres de l'administration concernée et pourrait être discutée lors d'un Codir
    i. Les retours d'expériences font état du peu de pertinence de réunion générale trop régulière entre tous les membres des services, et la mise en place d'une fonction par GT au sein de l'équipe pollec également pourrait être envisagé avec l'aide de la coordination du CPC

3. Rappel des procédures

a) Communication externe

- Nécessité de mettre en action le plan de communication proposé par le GT Com' pour cela il est demandé au référent des différents GT de faire part de leurs actions futures et des publications qu'il aimerait faire au GT Com' afin qu'il puisse mettre en place les canaux de diffusion appropriés et également avoir une vision globale des actions de Chaumont-Climat permettant ainsi une communication plus aboutie
    - La procédure est donc : le référent GT transmet ces informations au GTcom et au CPC qui a son tour transmet au service Com' de la commune
    - Il est également demandé de tenir à jour cet échange d'information afin de suivre correctement l'avance des projets et leurs évolutions ainsi que la possibilité de communiquer et de faire des retours sur des événements ayant eu lieu et leur impact.
    - Pour le GT pour lequel ce mode de fonctionnement ne serait pas adapté actuellement il est demandé aux référents de prendre contact avec le GT Com' pour trouver une manière de fonctionner qui puisse s'adapter aux différents besoins
    - Dans le cas où le passage par le GT com' risquerait de ralentir le processus de publication jusqu'à le rendre impossible (date limite pour un Amalgame par exemple), des exceptions à cette façon de procéder sont possibles, mais il est demandé aux membres du Copil de s'y tenir dans la mesure du possible car les avantages en termes de centralisation des informations et d'homogénéisation sont importants

b) Communication interne et évaluation de projets

- Dans l'optique d'une meilleure communication, mais également pour permettre l'évaluation des actions visant à la mise en œuvre du PAEDC et leur amélioration constante, il est demandé aux

différents GT d'avoir une réflexion particulière sur la possibilité d'évaluer les impacts sur le terrain des actions mises en œuvre, aussi bien d'un point de qualitatif que quantitatif

- Il est demandé au CPC de faire appel au réseau de bonne pratique entre les CPC des différentes communes afin de savoir comment l'évaluation de l'impact des actions de mise en œuvre du PAEDC est gérée dans les autres communes et avoir des pistes de réflexion pour Chaumont-Climat

4. Communication des actions

- Il est demandé au CPC de travailler avec le service de communication de la commune afin d'améliorer la visibilité actuelle des évènements sur le site internet
- Serait-il possible de mettre en place une vision sous la forme d'un calendrier ?
- Concernant les événements Facebook proposés par un membre du Copil, mais créés par la page de la commune, il est demandé au CPC d'être le relais entre l'organisateur et le service communication de la commune, car il n'est pas possible sans avoir les droits de la page de connaitre le nombre d'inscrit et les éventuelles réactions des participants, ce qui nuit à l'organisation de ces événements notamment quand ils requièrent du matériel comme un atelier 0 déchet par exemple.
- La proposition de création d'une newsletter dédiée au Chaumont-Climat est pour le moment rejeté en raison du nombre trop réduit d'action et d'information à transmettre

5. Projets en cours

a) Menés par la Commune :

- Thermographie aérienne
  - Soirée de présentation avec In Bw le 23/05, présenter la technologie, ce que cela veut dire et ne veut pas dire.
  - Restitution en face à face ou mail avec dossier via une prise de RDV sur le site internet de Chaumont-Gistoux.
  - Porte d'entrée vers l'analyse des possibilités de rénovation et des comportements
- E-Lumin
  - Moratoire d'un an jusqu'à avril 2025 pour plus inclure les citoyens.
  - Révision de l'entité de Bonlez → y a eu un manque de communication lors de la suppression des éclairages et il est aujourd'hui nécessaire d'effectuer une visite sur le terrain avec les citoyens des quartiers concernés
  - La communication autour du projet et sur les bienfaits d'une nuit noir doit être renforcé afin d'obtenir l'adhésion de la population
  - Des dispositifs réfléchissants de sécurité doivent également être posé, la CCATM a créé un document complet précisant leur endroit ou cela était nécessaire
- Maisons Exemplaires
  - Projet en pause en attendant le nouveau CPC

- Osons la nuit
    - Osonslanuit.be discuter en GT ?
    - Projet en pause en attendant le nouveau CPC
- Plateforme d'assistance rénovation
    - Toujours en cours auprès de l'InBW. Pas d'échéance. Le manque d'échéance entraîne que nous sommes aussi bloqués pour une initiative au niveau communal.

b) <u>Evènement Copil au relais des ingénieurs le 3 juillet 2024</u>,
La réunion Copil #16 serait précédée par une visite du relais des ingénieurs.
    - Contacter Philippe Detry pour confirmer la possibilité
    - Evènement convivial en fin d'après-midi, prévoir un système d'auberge espagnole et une grande table
    - Visite des installations et présentation du nouveau CPC

c) <u>Stand Chaumont-Climat au Coquelicot d'été le dimanche 16 juin</u>
- Profiter de l'événement pour se faire mieux connaitre nos actions → préparer des panneaux et affiches
- Recruter des forces vives pour les GT→ appel à manifestations d'intérêt
- Proposer des animations sur le stand → Possibilité de faire un atelier 0 déchet

Réponse à donner à Henri-Nicolas RENDERS **avant le 22 mai.** (Réserver un emplacement)

➔ Envoyer un mail à l'ensemble du Copil pour avoir si des personnes sont intéressées de s'investir dans la préparation et la tenue du stand lors de l'événements. En fonction des réponses, soit la possibilité d'avoir son propre stand, soit rejoindre celui de la Commune
    - Organisation par binôme
    - Possibilité de n'être là que l'après-midi et pas toute la journée

6. <u>Agenda</u>

- Activités à venir :

16 juin	Stand à la fête des Coquelicots
A fixer	Maisons exemplaires
A fixer	Apéro dans les plantations

- Prochaines séances du CoPil :

Séance # 16 Précédé d'une visite	Mercredi 3 juillet 2024 **de 18h** à 22h00 Au relais des Ingénieurs
Séance # 17	Mercredi 25 septembre 2024 de 19h45 à 22h00
Séance # 18	Mercredi 27 novembre 2024 de 19h45 à 22h00

Lieu des prochaines séances : à la salle des mariages, Rue Colleau 2 à Gistoux.

Proposition d'Ordre du jour : ultérieurement (suggestions bienvenues)